

Stationnement des professionnels

## **Reconnaître les besoins des professionnels au sein d'une politique globale**

Deux solutions sont proposées :

- Une carte prépayée pour les artisans effectuant des dépannages de courte durée est mise en place.  
La carte permet de recharger jusqu'à 5 h en continu de stationnement au tarif de la zone. Ce système a été conçu en partenariat avec la CAPEB 63.
- Le Liberty-pass, se présentera sous la forme d'un macaron valable sur toutes les zones et acquitté annuellement pour 1 250 €. Il est destiné à tous les professionnels utilisant un véhicule de société.

**Contact : 04 73 42 63 63**